



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 19
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 28
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 juin 2024

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Jany POULIN, Léa DUMAS, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Éric PERENNES.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES,
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND,
Denis CHARRON, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES,
Dimitri HERVELET.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h53

Secrétaire : Maël DIONG

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

DL.24.090 – Convention de mise à disposition et convention de résidence 2024-2025 - Association Scène Dramatique Ackermann

Michel PIRES expose :

L'association « Le Prélude » ayant changé d'entité porteuse pour ses cours de théâtre et ses créations artistiques, c'est dorénavant l'Association « Scène Dramatique Ackermann » qui demande l'occupation de locaux municipaux. Aussi, il convient de distinguer les activités associatives (créneaux d'ateliers) des activités de la troupe amateurs constituée par les membres de l'association (créneaux de création artistique).

Il est donc proposé de conventionner sur deux objets distincts avec l'Association Scène Dramatique Ackermann, du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 :

- une convention pour la mise à disposition de salles pour les ateliers de théâtre de la saison 2024-2025
- une convention pour la mise à disposition de salles pour l'accueil de temps de résidence artistique, dans le cadre d'un partenariat culturel défini avec la Ville et le CCAS.

Après présentation en Commission Générale du 17 juin 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les deux conventions pour la saison 2024-2025. Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 26 juin 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

26 JUIN 2024

Publication le :

26 JUIN 2024

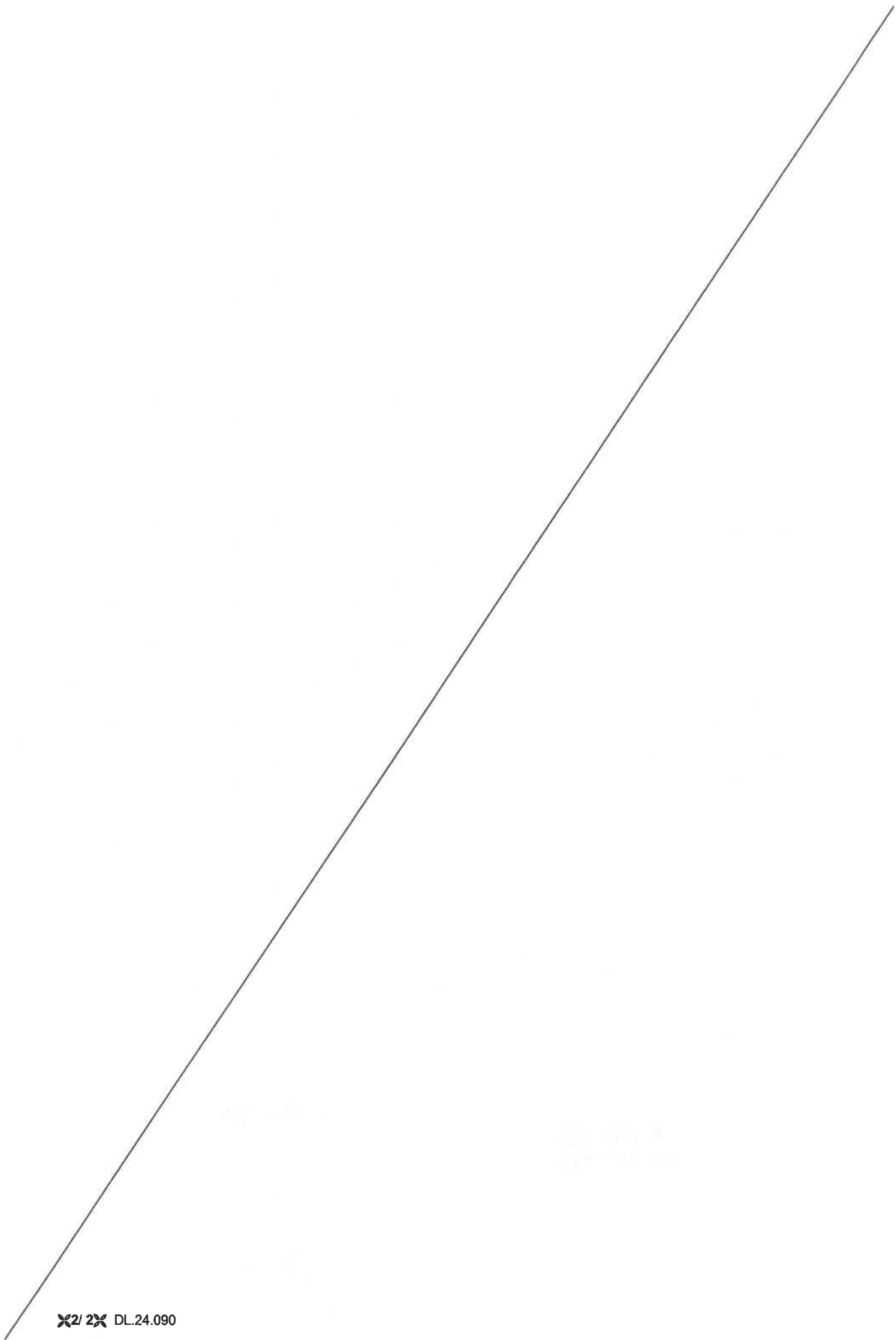
Notification le :

26 JUIN 2024



Le Maire

Christian DUMAS



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_090
Objet :	Convention de mise à disposition et convention de résidence 2024-2025 - Association Scène Dramatique Ackermann
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-26 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	045-214501694-20240626-DL_24_090-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240626-DL_24_090-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL.24.090 – CULT - Convention de mise à disposition et convention de résidence 2024-2025 - Association Scène Dramatique Ackermann.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240626-DL_24_090-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	316.7 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : Annexe 2 - SCENE DRAMATIQUE ACKERMANN 2024-2025.pdf Nom métier : 21_RP-045-214501694-20240626-DL_24_090-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	157.7 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : Annexe 3 - CONVENTION DE RESIDENCE ARTISTIQUE Scène Dramatique Ackermann.pdf	application/pdf	480.2 Ko

Nom métier :

21_RP-045-214501694-20240626-DL_24_090-DE-1-1_3.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juin 2024 à 15h44min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juin 2024 à 15h45min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juin 2024 à 15h45min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juin 2024 à 15h45min30s	Reçu par le MI le 2024-06-26